S3Z - Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants

Synthèse

Malgré le développement de l'activité touristique, le nombre de patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants a baissé d'environ 40 000 postes en trente ans, et s'établit à 213 000 emplois en moyenne sur la période 2012-2014. La concentration du secteur de l'hôtellerie, la progression et le développement de la restauration collective ainsi que la disparition de petits débits de tabac, de cafés ou de petits restaurants explique cette baisse. En 2012-2014, les patrons d'hôtels, cafés, restaurants ayant un statut d'indépendant représentent un peu plus des trois quarts des effectifs de cette profession, contre 96 % il y a trente ans. Ces métiers occupent une part plus importante dans l'emploi en Corse, Provence-Alpes-Côte-D'azur, Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon, et Bretagne.

Un tiers des patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants sont âgés de 50 ans ou plus, comme il y a trente ans. Seul un emploi sur huit est occupé par un jeune de moins de 30 ans. Contrairement à la tendance générale, cette profession est de moins en moins féminisée. Auparavant majoritaires (59 %), les femmes ne représentent plus que 37 % des effectifs en 2012-2014. Le niveau de diplôme des patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants s'est élevé en trente ans mais demeure relativement faible : 22 % n'ont aucun diplôme ou seulement le brevet des collèges, et 30 % possèdent un CAP ou un BEP. 61 % des moins de 30 ans possèdent toutefois un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat.

Dans cette profession, la durée du travail est élevée. Seuls 7 % des patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants travaillent à temps partiel. Parmi ceux qui exercent à temps complet, 84 % déclarent travailler plus de 40 heures par semaine. Au sein des salariés, 59 % de ceux travaillant à temps complet gagnent plus de 2 000 € nets par mois. Les horaires de travail « atypiques » sont fréquents : 89 % travaillent le samedi, 67 % le dimanche et 24 % la nuit. Les établissements employeurs comptent majoritairement moins de 50 salariés (69 %). Néanmoins, 28 % des cadres d'hôtels, cafés, restaurants exercent dans des établissements de 50 salariés ou plus.

Les statistiques d'offres et de demandes d'emploi ne sont pas significatives pour cette catégorie composée essentiellement d'indépendants et de cadres.

Dynamique de l'emploi

Graphique 1 – Emploi des patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants

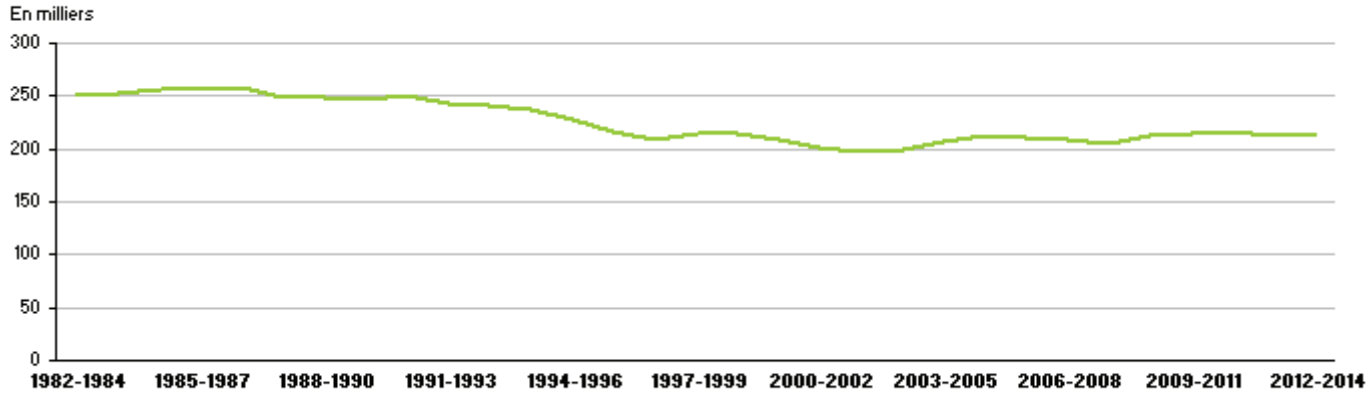

Source : enquêtes Emploi, Insee, données lissées par moyenne mobile d'ordre 3, traitement Dares.

Tableau 1 – Emploi des patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants

	Effectifs moyens		Répartition moyenne (en %)
	2003-2005	2012-2014	2012-2014
Patrons d'hôtels, cafés, restaurants	174 000	164 000	77
Cadres de l'hôtellerie et de la restauration	33 000	49 000	23
Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants	**207 000**	**213 000**	**100**

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2003 à 2005 et 2012 à 2014, traitement Dares.

Tableau 2 – Taux de croissance annuel moyen de l'emploi

En %	Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants	Tous métiers
De 1982-1984 à 2002-2004	-1,1	0,5
De 2003-2005 à 2012-2014	0,4	0,6

Source : enquêtes Emploi, Insee, taux de croissance annuel moyen calculé sur données lissées par moyenne mobile d'ordre 3, traitement Dares.

Caractéristiques des personnes en emploi

Graphique 2 – Structure par âge des patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants

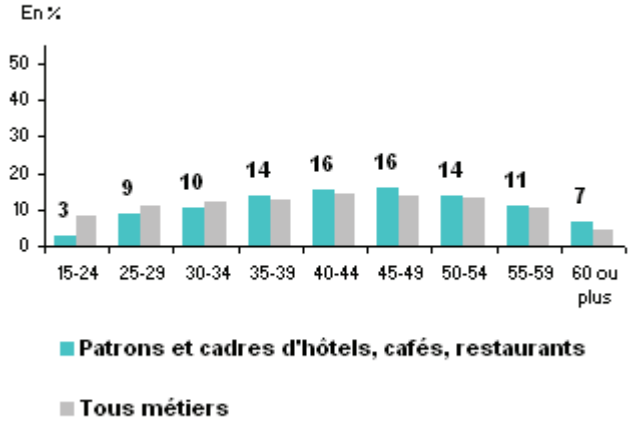

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2012 à 2014, traitement Dares.

Graphique 3 – Évolution de la structure par âge des patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants

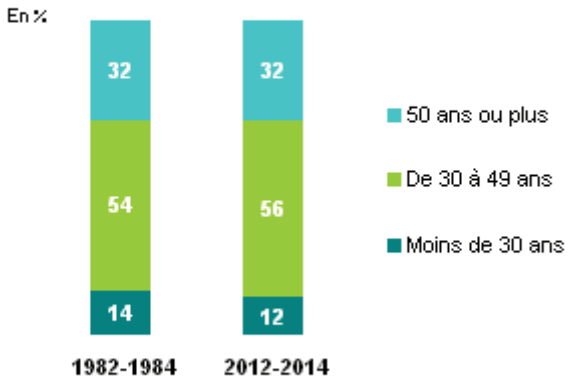

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2012 à 2014, traitement Dares.

Tableau 3 – Part des femmes dans l'emploi

	Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants		Tous métiers
En %	1982-1984	2012-2014	2012-2014
Parmi les moins de 30 ans	60	33	47
Parmi les 30 à 49 ans	57	34	48
Parmi les 50 ans ou plus	61	44	49
Ensemble	**59**	**37**	**48**

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2012 à 2014, traitement Dares.

Graphique 4 – Évolution du niveau de diplôme des patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants

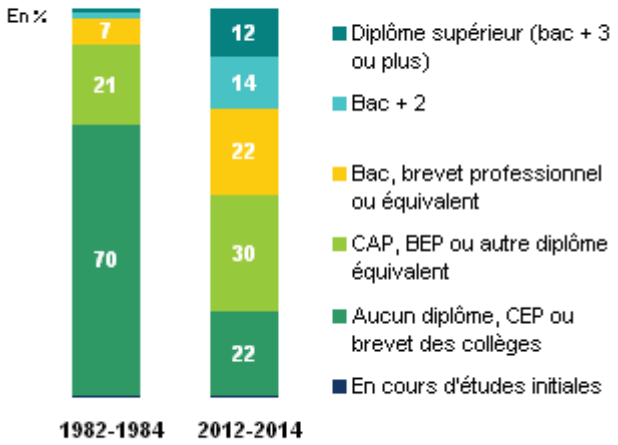

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2012 à 2014, traitement Dares.

Graphique 5 – Niveau de diplôme des patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants de moins de 30 ans

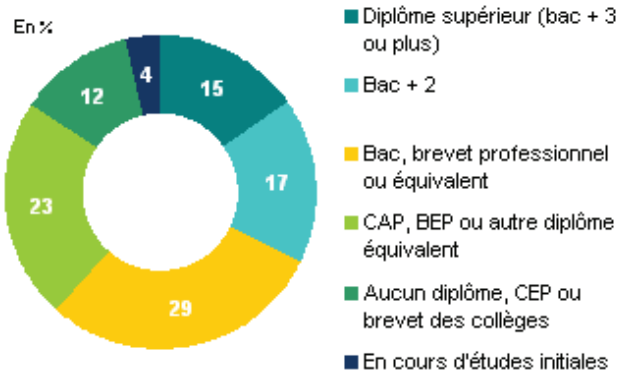

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2012 à 2014, traitement Dares.

Tableau 4 – Principales spécialités de diplôme des patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants de moins de 30 ans ayant achevé leurs études et possèdant au moins un diplôme de niveau CAP ou BEP

En %

Spécialités de formation	2012-2014
Accueil, hôtellerie, tourisme	21
Commerce, vente	15
Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	14
Spécialités pluri-scientifiques	6

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2012 à 2014, traitement Dares.

Carte 1 – Part des patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants dans l'emploi régional

Source : recensement de la population 2012, Insee, traitement Dares.

Qualité de l'emploi

Tableau 5 - Statut

En %	Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants 1982-1984	Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants 2012-2014	Tous métiers 2012-2014	Tous métiers (salariés uniquement) 2012-2014
Non-salariés, chefs d'entreprise	96	77	11	-
Apprentis	0	0	1	2
Intérimaires	0	0	2	2
Contrats à durée déterminée	0	1	9	10
Contrats ou emplois à durée indéterminée	4	22	77	86

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2012 à 2014, traitement Dares.

Tableau 6 – Temps de travail et sous-emploi

En %	Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants	Tous métiers
Temps partiel	7	18
Temps complet déclarant travailler plus de 40h par semaine	84	40
Sous-emploi	2	6

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2012 à 2014, traitement Dares.

Graphique 6 – Ancienneté dans l'entreprise des patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants

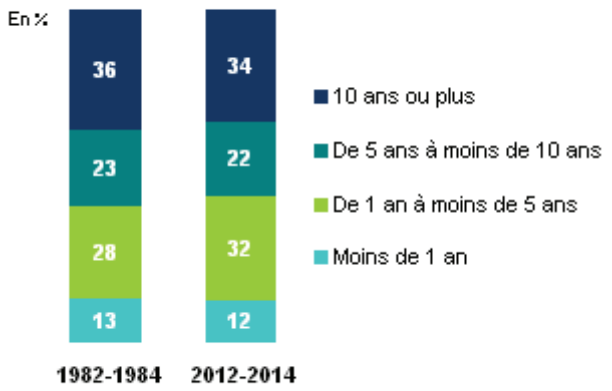

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2012 à 2014, traitement Dares.

Graphique 7 - Horaires de travail « atypiques » des patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants

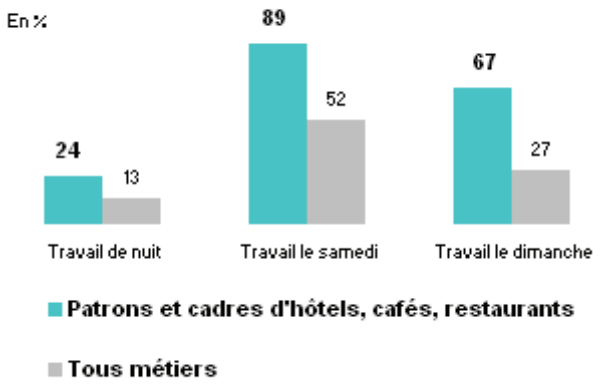

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2012 à 2014, traitement Dares.

Graphique 8 – Salaire mensuel net des patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants salariés à temps complet (hors apprentis et stagiaires)

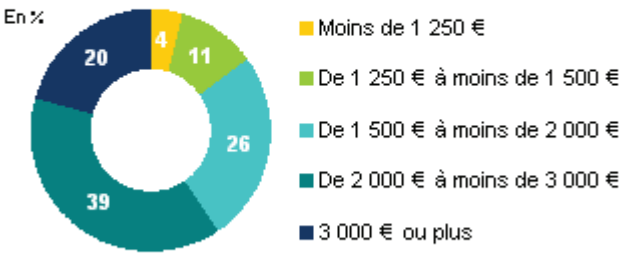

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2012 à 2014, traitement Dares.

Tableau 7 – Salaire mensuel net médian des salariés à temps complet (hors apprentis et stagiaires)

En € (arrondi à la centaine d'€ la plus proche)

Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants	2 200
Tous métiers	1 800

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2012 à 2014, traitement Dares.

Caractéristiques des employeurs

Tableau 8 – Principaux secteurs employeurs des patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants

En %

Secteurs employeurs	2012-2014
Hébergement et restauration	94
Autres secteurs	6

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2012 à 2014, traitement Dares.

Graphique 9 – Catégorie d'employeurs pour les patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants salariés

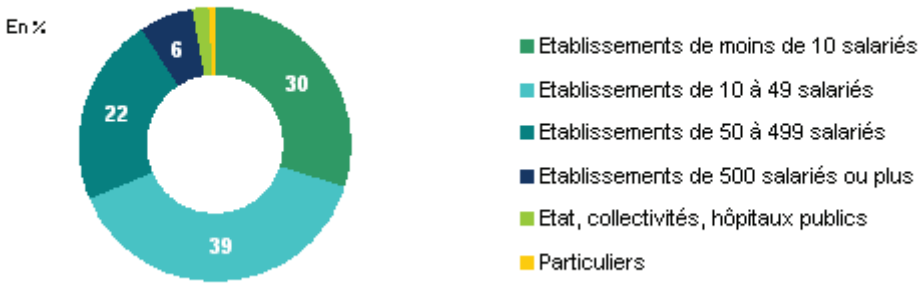

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2012 à 2014, traitement Dares.

Mobilité

(pour les salariés des entreprises privées, hors intérim)

Les informations sur la mobilité ne sont pas disponibles pour cette famille professionnelle car une part trop importante des professionnels de ces métiers est non salariée ou employée par l'Etat, les collectivités, les hôpitaux publics ou des particuliers. La mobilité professionnelle est en effet observée à partir des déclarations mensuelles de mouvements de main-d'œuvre (DMMO) et de l'enquête trimestrielle sur les mouvements de main-d'œuvre (EMMO), dont le champ correspond aux salariés du secteur concurrentiel (industrie, construction et tertiaire).

Marché du travail

Les informations sur le marché du travail ne sont pas présentées pour cette famille professionnelle car les données de Pôle emploi sont peu significatives, une part trop importante des professionnels de ces métiers étant non salariée ou employée par l'Etat, les collectivités, ou les hôpitaux publics. Les données relatives aux demandes et aux offres d'emploi concernent en effet les salariés du secteur privé.